

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres pr�sents :	11
Nombre de suffrages exprim�s :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

D LIB RATION DU CONSEIL SYNDICAL

N  CS-2026-13

S ance du 03 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le trois mars   dix-huit heures, se sont r unis dans la salle de r union du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la pr sidence de Jean-Louis Reynaud, Pr sident en exercice, d ument convoqu s le treize f vrier deux-mille-vingt-six.

Monsieur Alain Perrot a  t  d sign  secr taire de s ance.

Nom	Pr�sent	Absent	Excus�	Pouvoir �	Nom	Pr�sent	Absent	Excus�	Pouvoir �
Monsieur Freddy REY			X		Madame Dominique COMBAZ	X			
Madame Nadine REUX		X			Monsieur Alain PERROT	X			
Monsieur Williams DUFOUR	X				Monsieur Bertrand PUGNOT		X		
Monsieur Daniel BATON	X				Madame Evelyne LABRUDE		X		
Monsieur Fabien GALLICE	X				Monsieur Pierre FAYARD	X			
Monsieur �ric PHILIPPE	X				Monsieur Marc GAUTIER	X			
Monsieur Jean-Louis REYNAUD	X				Monsieur Robert EYRAUD	X			
Monsieur Raymond VAGNON		X			Monsieur St�phane GUSMEROLI			X	
Monsieur Mathias LAVOLE		X			Monsieur BOURDIER Gilles			X	JL Reynaud
Monsieur GENTIL Pascal	X								

Objet : demande de financement pour des  tudes compl mentaires, issues du plan de gestion s dimentaire – Cr ation de 2 zones de respiration Chorolant et Bi vre

M Le Pr sident :

- **RAPPELLE** qu'un plan de gestion du transit s dimentaire a  t   labor  suite   la commande d'une  tude strat gique globale
- **INDIQUE** que certaines des actions inscrites dans ce plan de gestion permettraient de r tablir l' quilibre s dimentaire et d'am liorer l' tat biologique de certains tron ons identifi s en exc dent ou en d ficit s dimentaire

- **EXPOSE** qu'une première tranche de travaux a été réalisée mais que le plan de gestion sédimentaire prévoit d'autres interventions ; notamment la création de 2 zones de respiration, nécessitant des études complémentaires (phase PRO), pour un montant estimé à 80 000€ TTC
- **PROPOSE** de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles.
- **PROPOSE** de signer tous les documents relatifs à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

- **SOLLICITE** l'aide financière aussi élevée que possible de l'Agence de l'Eau et des Conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie.
- **SOLLICITE** l'autorisation de démarrer l'opération avant l'octroi des subventions
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier (demandes de subvention et conventions partenariales).

Fait et délibéré en séance
Le 03/03/2026

Le secrétaire de séance
Monsieur Alain Perrot



Publiée le : 05/03/2026
Transmise au Représentant de l'État le : 05/03/2026
M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Président
Jean-Louis Reynaud

